

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE

SA / SON :

CHARGE(E) DE MISSION TERRITORIAL « AMBULATOIRE ET ETABLISSEMENTS DE SANTE » (H/F) - Poste situé à Amiens -

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins :

- La mission de la direction consiste à réguler l'offre de santé en région. Cette régulation porte sur les secteurs ambulatoire et hospitalier. La régulation comporte une dimension territoriale - pour une meilleure répartition des professionnels de santé et de l'offre de soins sur le territoire - et une dimension économique - pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses de santé.
- Outre cette action de régulation, la direction contribue à garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé.
- Elle assure l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins, ainsi que le pilotage des actions de gestion du risque.
- La direction contribuera à la réalisation des objectifs politiques prioritaires du Ségur de la Santé et s'attachera également à poursuivre la mise en œuvre le projet régional de santé

La DOS s'articule autour :

- d'un Directeur, d'une Directrice Adjointe, d'une conseillère technique, et d'une chargée de mission « appui au pilotage »
- d'un secrétariat de direction (site Amiens/Lille)
- de trois sous directions (site Amiens/Lille):
 - La **sous-direction « démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé »** a vocation à définir les stratégies régionales et l'articulation territoriale de l'ensemble des dispositifs relevant de la formation et de l'offre de soins des professions de santé., mais aussi la gestion des ressources humaines hospitalières (suivi des postes de direction des établissements publics, gouvernance des établissements : intérim, directions communes, fusions, conseils de surveillance..., gestion de certaines étapes de la carrière des praticiens hospitaliers, recherche de l'amélioration et de la qualité de vie au travail). Trois services lui sont rattachés : « gestion des ressources humaines hospitalières », « gestion et formation des professionnels de santé » et « accès aux soins sur les territoires, parcours coordonnés et coopérations » ;
 - La **sous-direction « performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie »** recouvre les problématiques d'efficacité et de qualité de l'offre de soins.

Elle s'appuie pour ce faire sur quatre services : « analyse financière » (suivi de la situation financière des établissements), « amélioration de l'efficacité » (suivi et accompagnement des établissements en difficulté, mise en œuvre du plan ONDAM et des contrats d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des soins, pilotage et suivi des investissements hospitaliers...), « information médicale et T2A » (valorisation de l'activité T2a, analyse du PMSI,...) et « produits de santé et biologie » (gestion des officines de pharmacie, laboratoires de biologie médicales ...)

- La sous-direction « offre de soins hospitalière et soins non programmés » dispose de trois services : « planification, autorisation et contractualisation » (planification des besoins en offre de soins, participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique sanitaire de l'agence, autorisations des activités de soins et équipements matériels lourds), « allocation de ressources » (suivi et mise en œuvre des campagnes budgétaires et tarifaires des établissements de santé, allocation et suivi de l'utilisation des crédits FIR versés aux établissements de santé et à divers opérateurs, allocation des MIG, AC et crédits FMIS), et le « service d'accès aux soins non programmés et transports sanitaires » (soins urgents)

- De cinq pôles de proximité : Un par département. Ceux-ci assurent l'animation territoriale et interviennent sur l'ensemble des compétences de la direction, ils constituent l'interlocuteur de proximité des offreurs de soins (établissements de santé – professionnels de ville).

Le Pôle de proximité / service territorial de la Somme a vocation :

- à être l'interlocuteur de proximité des offreurs de santé
- à mettre en œuvre de la politique régionale entrant dans le champ de la DOS sur le département de la Somme ;
- à gérer les dossiers sensibles, en lien avec les sous-directions de la DOS
- à garantir la transversalité ville/hôpital sur le département de la Somme
- à assurer une participation active à l'animation territoriale en lien avec la Direction départementale

L'organisation du pôle confie à chaque chargé de mission non médecin (3) un des territoires (portefeuille de structures) et une référence thématique (transports sanitaires, structure d'exercice coordonné et soins non programmés). Une répartition préexiste mais pourra être revue en fonction du profil du candidat.

Chaque chargé de mission a en charge un portefeuille d'établissement de santé, de structure d'exercice coordonnées, de transporteurs, d'institut de formation etc pour lequel il assure la gestion des dossiers et demandes. Mais surtout, il a pour mission d'accompagner en proximité les acteurs, et les orienter afin d'adapter les politiques nationales de santé aux spécificités territoriales. Il s'agit de nouer un partenariat avec les acteurs en santé afin d'avoir une vision concrète et exhaustive de l'organisation du système de soins en territoire. C'est également collaborer pour la déclinaison locale des plans nationaux : comment mieux répondre aux besoins des populations en organisant et coordonnant localement l'offre de soins.

Rattaché(e) au responsable du Pôle de proximité de la Somme, la/le Chargé(e) de mission Territorial « Ambulatoire et Etablissements de santé » est particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Sur le champ des établissements de santé (relevant du portefeuille attribué)

- Instruction des demandes d'autorisation, production de rapport et présentation en CSOS, utilisation du SI autorisation
- Instruction des demandes de renouvellement
- Suivi des contrats d'exercice libéraux et des commissions d'activité libérale
- Suivi des demandes de publication de postes
- Participations aux instances (conseil de surveillances, ...) et au processus de négociation et de contractualisation (CPOM ; ...)
- Instruction des dossiers dans le cadre d'appel à projets ou d'appel à manifestation d'intérêt
- Rédaction de notes, techniques, thématiques, de contexte...

MISSION 2 : Sur le champ de l'ambulatoire (relevant du portefeuille attribué) :

Transport sanitaire (TS)

- Assurer le suivi des dossiers des transporteurs sanitaires

Permanence des Soins Ambulatoires (PDSA)

- Accompagnement de la mise en œuvre de la permanence des soins

Gestion des structures d'exercice coordonnées

- Accompagnement des nouvelles organisations (ESP, MSP, centres et pôles de santé) dans la construction et la gestion de leurs projets, susciter et alimenter les dynamiques locales, accompagnement des MSP en activité et suivi évaluation des MSP
- Mise en place et suivi des CPTS

Autres activités

- Participation autant que de besoin en appui de la direction déléguée départementale sur les contrats locaux de santé
- Accompagnement des dispositifs de régulation de la démographie des professionnels de santé
- Suivi des instituts de formation et participation aux instances (ICOGI)

MISSION 3 : Référence thématique Soins non programmés (sur l'ensemble du territoire) :

- Participation à l'organisation et à la mise en œuvre des instances départementales de la PDSA (CODAMUPS-TS, sous-comité transports sanitaires, et plus particulièrement sur le sous-comité médical)
- Gestion de la complétude des tableaux de garde PDSA

-Gestion pour le pôle du SAS et des projets de CSNP

-Agent effectuant le lien avec la sous-direction offre de soins hospitalière et soins non programmés et les autres services de l'agence sur la thématique référente, et garant de l'homogénéité des pratiques

-Rédaction de notes, techniques, thématiques, de contexte...

Chaque chargé de mission en pôle se verra confié une référence thématique DOS

MISSION 4 : Inspections / Contrôles et gestion des Evénement Indésirables Graves

-Instruction des réclamations et signalements pour le département de la Somme

-Participation à des missions d'inspections et de contrôles sur le territoire du pôle mais pouvant s'étendre à la Région.

Activités annexes : Participation en tant que personne ressource, à des projets ou missions spécifiques

Partenaires internes :

- Services Territoriaux
- Sous Directions et services de la DOS
- Référents thématiques DOS et DST
- Direction de la stratégie et des territoires en particulier Directrice Territorial de la Somme

Partenaires externes :

- La CRSA et ses commissions
- Les organismes d'Assurance Maladie
- Les représentants des professionnels de santé (Syndicats, Ordres, etc.), des étudiants et internes
- Les professionnels de santé
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- Les directeurs des instituts de formation
- Les services du conseil départemental

Spécificités liées au poste :

- Poste à temps plein
- Disponibilité pour le travail le soir dans le département
- Déplacements importants à prévoir avec les professionnels de santé (Permis B requis)
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts
- Formation ICARS à prévoir
- Participation aux astreintes

Profil recherché :

- Master 2 (Domaine de spécialisation : Sanitaire / droit de la santé / politique publique / formation paramédicale / chefferie de projet)
- Une expérience professionnelle de 2 ans est souhaitable mais un profil junior est accepté.

Connaissances attendues :

- Domaine sanitaire hospitalier et ou premier recours
- Idéalement compétence en droit de la santé
- Idéalement connaissance de la réglementation des transports sanitaires
- Une connaissance des documents comptable est un plus
- Pack office
- Animation de réseaux et de réunions
- Conduite de projets
- Compétences rédactionnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Etre force de proposition
- Gestion du temps et des priorités

Qualité de vie à l'ARS:

- Accompagnement à la prise de poste
- Télétravail : 2 j./sem.
- Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- Participation financière transports / Forfait mobilité / Titres restaurant / Mutuelle / Véhicules de service
- Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- Prestations comité d'agence.

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Inspecteur(trice) des Affaires Sanitaires et Sociales ou Attaché(e) / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 6 ou 7 selon profil/expérience
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 28 et 40 KE annuels bruts

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIisation possible

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / GDR	3
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	3
SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	4
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	4
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
NEGOCIATION	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECUL / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
LOGICIELS METIERS	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

*Niveaux : 4 = expert ; 3 = maîtrise ; 2 = pratique

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 14/07/2024

Informations sur le poste :

M.Jérôme SCHLOUCK : 03.22.97.09.87 – Mail : jerome.schlouck@ars.sante.fr